

Mai 2016

## À TOUS LES MEMBRES DU SCFP

### SEMAINE NATIONALE DES SOINS INFIRMIERS du 9 au 13 mai 2016

Consœurs et confrères,

Cette lettre a pour but de souligner, dans le cadre de la Semaine nationale des soins infirmiers, le travail acharné ainsi que la contribution essentielle au système des soins de santé des infirmières et infirmiers membres du SCFP. Le SCFP représente fièrement des dizaines de milliers d'infirmières et infirmiers auxiliaires. Nous sommes aussi fiers de compter des milliers d'infirmières et infirmiers parmi nos membres.

Nous félicitons les membres du SCFP et le personnel qui ont travaillé de façon acharnée afin de faire avancer les causes des infirmières et infirmiers, telles que le droit d'exercer l'entièreté des champs de compétence, la formation spécialisée, l'amélioration du niveau de dotation, la protection contre la violence dans le milieu de travail, les soins de qualité pour les patients, l'équité salariale ainsi qu'un financement adéquat des soins de santé.

Il est important pour nous de reconnaître, tout particulièrement pendant l'Année de la santé et de la sécurité au SCFP, que les infirmières et infirmiers s'exposent à des risques pour la santé et la sécurité dans le cadre de leur travail, et ce, de façon quotidienne. Le manque de personnel dans nos établissements pose plusieurs risques pour la santé et la sécurité, tels que le stress et des blessures causés par une trop grande charge de travail, et un risque accru de violence. Ce risque de violence a fait la manchette au cours de la dernière année à North Bay en Ontario, alors que Sue McIntyre, une infirmière et membre du SCFP, a été congédiée à la suite de sa sortie médiatique au sujet de la violence dans le milieu de travail. Le SCFP appuie ses travailleuses et travailleurs de la santé dans la revendication de leur droit à un milieu de travail sécuritaire.

Les infirmières et infirmiers du SCFP continuent de lutter en première ligne pour le système de santé partout au pays. Voici quelques faits saillants :

- Au **Québec**, les gains obtenus par le personnel infirmier du SCFP durant les négociations incluent le maintien de l'équité salariale, de primes de soins critiques et de coïncidence des quarts de travail (afin de permettre au personnel infirmier qui termine son quart de mettre la prochaine infirmière ou infirmier au courant de ce qui s'est produit pendant le quart précédent).

.../2

- Au **Nouveau-Brunswick**, le personnel infirmier du SCFP dans les hôpitaux travaille à plein régime et l'une des autorités sanitaires fournit de la formation spécialisée sur place. Dans le secteur des soins de longue durée, le SCFP continue d'exercer de la pression en faveur des infirmières et infirmiers alors que les ratios patients/infirmières ne cessent de changer. Il y a également une campagne entière visant à mettre un terme au projet PPP de maisons de soins infirmiers à Miramichi.
- À **Terre-Neuve-et-Labrador**, les infirmières et infirmiers du SCFP se préparent à lutter contre la privatisation et l'austérité qui nuit aux travailleurs en soins de santé ainsi qu'aux patients. Au mois d'avril 2015, le personnel infirmier du SCFP a reçu une augmentation dans le cadre de la mise en œuvre du système d'évaluation des emplois qui a été négocié. Les infirmières et infirmiers du SCFP sont fiers des pressions qu'ils ont exercées afin d'aider à arrêter quatre projets PPP de maisons de soins infirmiers.
- En **Nouvelle-Écosse**, le SCFP et nos alliés ont réussi à exercer de la pression auprès du gouvernement pour cesser la privatisation des soins à domicile en Nouvelle-Écosse. Les infirmières et infirmiers du SCFP luttent contre les compressions budgétaires dans le système des soins de santé et le projet de loi 148, une loi sur la pérennité de la fonction publique. Cette loi serait appliquée dans le cas où un syndicat irait en arbitrage, et elle forcerait l'adoption d'une indemnité salariale non négociée d'une durée de quatre ans.
- En **Saskatchewan**, le SCFP continue d'exercer des pressions pour que les infirmières et infirmiers auxiliaires puissent exercer en utilisant l'entièreté de leur champ de compétence. Le SCFP compte faire pression auprès des employeurs afin qu'ils embauchent et forment des enseignants et enseignantes des infirmières et infirmiers, puisque l'association des infirmières et infirmiers interdit à ses membres de donner de la formation à des infirmières et infirmiers auxiliaires dans des domaines spécialisés. Le SCFP a gagné un grief pour empêcher l'emploi du prénom et du nom de famille sur les plaquettes patronymiques des infirmières et infirmiers auxiliaires et des travailleuses et travailleurs de la santé puisque c'est dangereux.
- En **Ontario**, le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) et le SCFP-Ontario continuent de mener la lutte visant à protéger les infirmières et les infirmiers et les patients de la violence ainsi que du manque de personnel, de lutter contre les compressions budgétaires dans les hôpitaux, et de chercher à accroître l'étendue des soins de santé communautaires.
- En **Colombie-Britannique**, le SEH représente 1 148 infirmières et infirmiers auxiliaires. Le SCFP et le SEH luttent continuellement pour protéger la sécurité d'emploi des infirmières et infirmiers auxiliaires afin d'empêcher que ces emplois passent à des entreprises privées et dans le milieu des soins de longue durée. Ils négocient également des contrats équitables qui reconnaissent le travail des infirmières et infirmiers auxiliaires à sa juste valeur.

Le SCFP continuera de militer au nom des infirmières et infirmiers auxiliaires et des infirmières et infirmiers sur les enjeux qui leur tiennent à cœur. Leur travail est essentiel à notre système de soins de santé et nous continuerons de faire de la promotion du rôle important qu'ils jouent. Merci à tous les infirmières et infirmiers du SCFP de prodiguer des soins de santé publique tous les jours, et bon succès lors de cette Semaine nationale des soins infirmiers.

Veillez recevoir, consœurs et confrères, nos salutations solidaires.

Le président national,



MARK HANCOCK

Le secrétaire-trésorier national,



CHARLES FLEURY